

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLE DE SUTTON**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON**

DATE : Lundi, le 15 novembre 2010

HEURE : 19h30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle étaient présents :

Messieurs les conseillers Laval Perreault, Charles Weldon, Louis Dandenault et Sébastien Landry.

Absents : Madame la conseillère Dominique Parent et Monsieur le conseiller Jules Piette.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Pierre Pelland, maire.

Me Pierre Ménard, directeur général, et Mme Renée Rouleau, greffière, étaient présents à la séance.

Il y avait 14 personnes dans l'assistance.

2010-11-532

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Charles Weldon
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-533

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :
 - 3.1 Dépôt du rapport du maire
 - 3.2 Résolution pour la publication du rapport du maire sur la situation financière de la Ville dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité
4. SOUPER DE NOËL : autorisation de dépenses
5. BAIL DE LOCATION DU STATIONNEMENT DU CLUB DE CURLING DE SUTTON : autorisation de signature (Me Pierre Ménard)
6. PATINOIRE MUNICIPALE, RUE WESTERN : examen des soumissions reçues et adjudication du contrat
7. AUTORISATION DU CHEMIN DE LA FALAISE
8. DEMANDE D'APPUI POUR DEMANDE FINANCIÈRE AU PACTE RURAL DE BROME-MISSISQUOI : projet « Plan directeur des montagnes vertes »
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chers(es) Suttonnais(es),

Je vous présente la situation financière de la Ville de Sutton pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2009, incluant le rapport du vérificateur. Je vous sou mets également les indications préliminaires des résultats de l'année 2010, le programme triennal des immobilisations ainsi que les orientations générales du prochain budget.

ÉTATS FINANCIERS 2009 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon les rapports financiers vérifiés de 2009, les revenus se sont élevés à 8 129 412. \$, les charges à 7 617 336. \$, laissant un surplus pour l'exercice 2009 de 512 076. \$. Le surplus accumulé de la Ville de Sutton au 31 décembre 2009 se chiffre à 666 944. \$.

Les revenus de l'année 2009 proviennent des sources suivantes :

- taxes générales	5 102 534. \$
- taxes de secteur	807 925. \$
- taxes de services (eau, égout, ordures)	814 948. \$

- paiements tenant lieu de taxes (Foyer, école primaire et douane)	64 588. \$
- subventions gouvernementales	514 170. \$
- services rendus, licences et permis, droits de mutations immobilières, amendes et pénalités, intérêts, cession d'actifs	825 247. \$
	8 129 412. \$

EXERCICE FINANCIER 2010

Les estimations préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 indiquent que les revenus de la Ville pour cette période (incluant les affectations) seraient approximativement 8 864 949. \$ avec des charges approximatives de 8 579 450. \$ résultant en un surplus estimé de l'ordre de 285 499. \$ pour l'année en cours.

Je vous sou mets la liste des projets terminés et ceux en voie de réalisation :

- Passage piétonnier entre la piste cyclable et le stationnement adjacent à la Pharmacie Brunet.
- Réfection trottoirs sur une distance de 948 mètres de trottoirs (359 mètres en bordure) sur la rue Principale au coût de 80 000. \$.
- Réfection du talus sur le chemin Poissant.
- Ponceau en béton sur le chemin Woodard.
- Pavage complété sur le chemin Scenic.
- Réfection de ponceau sur le chemin Dufur et mur de soutènement.
- Réfection du chemin Grenier.
- Nettoyage de prise d'eau en montagne.
- Réfection du chemin Morgan.
- Doter la Ville d'un programme de premiers répondants sur l'ensemble du territoire (en cours de réalisation pour mise en opération 2011).
- Finaliser la réglementation découlant du plan d'urbanisme.
- Travailler de concert avec la MRC pour assurer l'accès Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire via les programmes gouvernementaux existants (en cours).

LE PLAN TRIENNAL 2011 - 2012 - 2013

- La réalisation du projet « Sentier Village-Montagne » le long de la rivière Sutton.
- Obtenir le financement fédéral, provincial et mécénat pour la création d'un centre communautaire et procéder à sa réalisation dans les meilleurs délais.
- Développer et mettre en oeuvre un plan triennal de travaux d'infrastructures routières de la Ville :

- Réfection complète sur 3 ans des chemins non pavés :

Réfection complète des chemins non pavés 2011		
Chemins	Kilométrage	Secteur
Rosenberry	6.0 km	Mont Écho
Mont Écho (pavé)	5.1 km	Mont Écho
Alderbrooke	9.7 km	North Sutton
Hivernon	1.2 km	Hivernon
Réfection complète des chemins non pavés 2012		
Des Pinsons	.8 km	Domaine Mon Louis
Parmenter	4.9 km	Mont Sutton
Schweizer	3.4 km	Scenic
Burnett	5.0 km	Glen Sutton
Jordan	5.6 km	North Sutton
Réfection complète des chemins non pavés 2013		
Harvey	1.3 km	Hivernon
Old Notch	3.5 km	Scenic
Perkins	4.2 km	North Sutton
Darrah	1.5 km	Scenic
Turkey Hill	1.2 km	Mont Écho

- Réfection préventive des chemins pavés :

Réfection préventive des chemins pavés 2011	
Chemins	Secteur
Woodard - asphalte	Hivernon
Dyer - asphalte	North Sutton
Western - asphalte	Ville
Réfection préventive des chemins pavés 2012	
Domaine Gagné - asphalte	Ville
- asphalte	Mont Sutton

- Réfection de deux ponceaux :

<u>Chemin</u>	<u>Secteur</u>
Mansville	Mont Écho

- Réfection de talus :

<u>Chemins</u>	<u>Secteur</u>
Burnett (priorité 2011)	Glen Sutton
Alderbrooke	North Sutton

- Planification et réalisation du réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville. La réévaluation et mise à jour des outils de bureaucratie et stockage des données (plan préliminaire en cours de réalisation).
- Élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'aménagement des espaces communs et communautaires dans le secteur du village en collaboration avec le sous-comité Noyau Villageois (aménagement paysagers, bancs de parcs et autres).
- Planification stratégique de la Ville de Sutton pour les années à venir (en cours de réalisation).
- Doter la Ville d'une politique de ressources humaines qui mettra l'accent sur la fierté, la reconnaissance et l'encouragement du travail bien fait (déjà amorcé). Négociations de la convention collective.
- Revoir la politique culturelle pour lui donner une plus grande visibilité et l'utiliser comme levier économique.
- Mandat d'ingénierie pour la réalisation de la mise à niveau de l'usine de filtration, secteur montagne. Travaux à être réalisés en 2011.
- Mise à niveau des installations des eaux usées, soit le système des étangs aérés.
- Mise à niveau des installations des eaux usées ; le réseau épurateur Sutton Junction.
- Réhabilitation du puits route 215.
- Étude de vulnérabilité en réponse à une exigence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le puits de la rue Academy.
- Installation d'un débitmètre à la sortie du deuxième réservoir, rue Highland.
- Équipements à remplacer : pelle mécanique, camionnette 3/4 de tonnes, chenillette à trottoir et système G.P.S à acquérir pour la tenue d'inventaire des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie.
- Aménagement d'une patinoire quatre saisons.
- Poste pour vidange de véhicules récréatifs;
- Drainage de la rue Western.
- Scellement de fissures sur environ 3000 mètres des routes pavées.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La rémunération des élus se résume comme suit : la rémunération du maire est de 21 156. \$ et son allocation de dépenses est de 10 378. \$. Chaque conseiller reçoit une rémunération de 7 052. \$ et une allocation de dépenses de 3 525. \$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000. \$ ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de 2 000. \$ et dont le total pour le même cocontractant excède 25 000. \$ sont annexés au présent rapport et déposés au bureau municipal.

En terminant, je vous souhaite des Joyeuses Fêtes, santé et prospérité dans la nouvelle année. Je désire également remercier les employés(ées) de la Ville pour leur dévouement envers les citoyens de Sutton.

Pierre Pelland, maire
Ville de Sutton

2010-11- 534

RÉSOLUTION POUR LA PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DANS UN JOURNAL DIFFUSÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Sur la proposition de M. le conseiller Sébastien Landry
Appuyée par M. le conseiller Laval Perreault
IL EST RÉSOLU :

D’AUTORISER la publication du rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Sutton dans le journal « Le Guide », lequel est diffusé sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l’unanimité

2010-11-535

SOUPER DE NOËL : AUTORISATION DE DÉPENSES

Sur la proposition de M. le conseiller Charles Weldon
Appuyée par M. le conseiller Laval Perreault
IL EST RÉSOLU :

D’AUTORISER des dépenses au montant de six mille dollars (6 000. \$) pour le souper de Noël de la municipalité.

Adoptée à l’unanimité

2010-11-536

BAIL DE LOCATION DU STATIONNEMENT DU CLUB DE CURLING DE SUTTON : AUTORISATION DE SIGNATURE (ME PIERRE MÉNARD)

Sur la proposition de M. le conseiller Charles Weldon
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D’AUTORISER Me Pierre Ménard, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité, un bail de location pour l’utilisation du stationnement du Club de Curling de Sutton, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. Cependant, il est entendu que la Municipalité utilisera ledit stationnement seulement pour la période printanière et estivale, suite à la fermeture des activités hivernales du Club de Curling.

ET

D’AUTORISER le paiement de cette location au montant de mille quatre cents dollars (1 400. \$) à la signature du bail.

Adoptée à l’unanimité

2010-11-537

PATINOIRE MUNICIPALE, RUE WESTERN : EXAMEN DES SOUMISSIONS RECUES ET ADJUDICATION DU CONTRAT

Suite à l'appel d'offres lancé pour l'entretien de la patinoire municipale sur la rue Western, au cours de la saison hivernale 2010-2011, les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaires	Soumission
Mme Elizabeth Anderson	9 500,00 \$
Paysagiste Girouard	12 000,00 \$ (plus taxes)

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Louis Dandenault
IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le contrat pour l'entretien de la patinoire municipale, sur la rue Western, au cours de la saison hivernale 2010-2011, à Mme Elizabeth Anderson, au montant total de neuf mille cinq cents dollars (9 500,00 \$), et ce aux conditions décrites dans les documents de soumission.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Charles Weldon déclare un intérêt particulier en ce qui a trait à l'item suivant et s'abstient de voter.

2010-11-538

AUTORISATION D'ENTRETIEN DU CHEMIN DE LA FALAISE

ATTENDU QUE la **MRC**, le **CLD** et **Tourisme Cantons-de-l'Est** reconnaissent que la randonnée pédestre est l'activité de plein air la plus importante en croissance au Québec et que Sutton est la municipalité de la MRC la mieux positionnée pour devenir le fer de lance de cette offensive touristique ;

ATTENDU QUE les **États Généraux** préparés par le **CDES** en mars 2009 établissent que :

- la principale activité économique de Sutton, le tourisme, dépend de la station de ski, de la randonnée (90 kilomètres de sentiers) et de tous les services qui s'y rattachent ;
- Sutton se trouve au coeur du **Plan d'action stratégique pour la structuration du volet plein air de la région de Brome-Missisquoi** - juillet 2008, réalisé par le **CLD** et approuvé par le **CLD** et la **MRC** à l'automne 2008 ;
- **Tourisme Cantons-de-l'Est** a la volonté de faire de la randonnée pédestre un de ses principaux produits et par conséquent de structurer l'offre à la grandeur de la région tel que précisé dans son plan de développement 2007-2012 ;
- **Tourisme Québec** considère que le « produit randonnée pédestre » fait partie de l'écotourisme et priorise ce produit ;
- la thématique de la randonnée dans la **région des monts Sutton** devra être développée afin que l'attrait de Sutton passe de 1 à 4 saisons en accueillant des visiteurs autant l'été, l'automne, l'hiver et le printemps ;

ATTENDU QUE le **Schéma d'aménagement de la MRC** :

- reconnaît l'importance de l'axe de développement sous le titre **Espaces verts et l'écotourisme** (p 104) en préconisant les activités : interprétation de la nature, sentiers, baignade, pêche, randonnées pédestres, camping sauvage (Sentiers de l'Estrie), ski de fond, ski alpin ;
- qu'il cherche à améliorer ou mettre en place des équipements, des services et/ou des infrastructures à caractère touristique (p 134, Objectifs # 3) ;

ATTENDU QUE les grandes orientations du **Plan d'urbanisme** visent à :

- protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et paysager de Sutton et en particulier dans les zones de conservation ;

- soutenir le développement des activités récréotouristiques, écotouristiques, artistiques, culturelles et des usages connexes, pour une économie soutenue et dynamique ;
- développer des services et équipements adaptés aux résidants et aux villégiateurs de Sutton (habitations, commerces, activités artistiques et culturelles, sportives, etc.) ;

ATTENDU QUE le **Plan d'urbanisme**, élaboré suite aux consultations publiques,

- (art. 2.10, p 68) détermine que l'aménagement de sentiers multifonctionnels sur le territoire est une des priorités de l'orientation numéro 2 du Plan ;
- (art. 3.1.2) affirme vouloir soutenir le développement de l'activité récréo-touristique de type aventure ;
- (article 3.1.3) affirme vouloir encourager le développement des activités liées à l'éco- tourisme, notamment sur le mont Écho ;
- (article 3.1.5) affirme vouloir améliorer les infrastructures et les équipements récréo-touristiques...ainsi que les structures d'accueil ;

ATTENDU QUE le **mon Écho** est un des deux seuls accès majeurs au réseau de sentiers de pistes de randonnée dans la municipalité ;

ATTENDU QUE la **Ville de Sutton** est membre à part entière ;

- du **Comité de gestion de la Réserve des Montagnes- Vertes** avec Potton ;
- de la **Fiducie foncière de la vallée Ruiter** ;
- de **l'Association de conservation du mont Écho** ;
- de **Conservation de la Nature Canada** ;
- du **Corridor appalachien** ;

ATTENDU QUE le conseil

- a annoncé une politique de valorisation de l'offre de plein air ;
- vise à maximiser l'utilisation 12 mois/année de l'ensemble des infrastructures locales ;

ATTENDU QUE l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) stipule que «Toute municipalité locale peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains» ;

POUR CES MOTIFS,

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'entretien hivernal du chemin de la Falaise jusqu'à l'entrée du sentier piétonnier, soit jusqu'à la clôture et ce, sur une portion de 390 mètres de plus qu'actuellement, afin d'encourager et faciliter l'accès au grand public à la Réserve des Montagnes-Vertes.

Votes en faveur : 3
Vote contre : 1

Adoptée à la majorité

2010-11-539

DEMANDE D'APPUI POUR DEMANDE FINANCIÈRE AU PACTE RURAL DE BROME-MISSISQUOI : PROJET « PLAN DIRECTEUR DES MONTAGNES VERTES »

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER la demande d'aide financière de Conservation de la nature, déposée dans le cadre du Pacte rural de Brome-Missisquoi 2011, pour le projet intitulé «Plan directeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes » .

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-11-540

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20h32.

Adoptée à l'unanimité

Pierre Pelland
Maire

Renée Rouleau
Greffière